

www.enseigner-ecr.org

Enseigner l'ÉCR!

COMPLICE DES ENSEIGNANTS EN
ÉTHIQUE ET CULTURE RELIGIEUSE

Ne dites pas... Dites plutôt... | Les nouvelles religions

Dominic LaRoche, chargé de cours
Faculté de théologie et de sciences religieuses
Université Laval
dominic.laroche.3@ulaval.ca

Résumé

Sous forme de tableau synthèse, quelques corrections et précisions à propos d'erreurs, d'inexactitudes ou de préjugés souvent entendues lorsqu'il est question des nouveaux mouvements religieux.

Mots clés

Nouvelles religions, nouveaux mouvements religieux, sectes, connaissances, informations



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté de théologie
et de sciences religieuses

À propos des nouvelles religions...

<i>Ne dites pas...</i>	<i>Dites plutôt...</i>	<i>Pourquoi?</i>
<p>« Les sectes ».</p> <p>« Les groupes sectaires ».</p>	<p>« Les groupes religieux ».</p> <p>« Les nouveaux groupes religieux ».</p> <p>« Les nouvelles religions ».</p> <p>« Les nouveaux mouvements religieux ».</p>	<p>Alors que les linguistes considèrent que le mot « secte » vient du latin <i>sequi</i>, qui veut dire « suivre », les gens le rattachent spontanément au verbe <i>secare</i>, lui donnant ainsi le sens de « couper ». Si l'on parle de coupure, c'est que l'on suppose que quelqu'un s'est détaché d'un ensemble plus vaste dont il faisait initialement partie, en l'occurrence, au Québec, l'Église catholique. Dans ce contexte, on ne parle de secte qu'en référence à une Église officielle et légitime, faisant systématiquement du « nouveau mouvement » un groupe hérétique et illégitime¹.</p> <p>La réalité est beaucoup plus complexe et la majorité des nouveaux groupes religieux d'aujourd'hui ne sont pas « sectaires » en ce sens. « L'appellation "secte" a toujours été une manière de rejeter des croyants hors de la catégorie des voies spirituelles "honorables". Car secte évoque aberration doctrinale, fanatisme, fermeture... sectarisme »². Le terme « secte » a dès lors pris une connotation péjorative et est principalement utilisé pour juger et attaquer l'autre.</p>

¹ Alain Bouchard, « Mouvements religieux », site Web du Centre de ressources et d'observation de l'innovation religieuse. <http://www.croir.ulaval.ca/pdf/mouvements-religieux.pdf>.

² Jean-François Mayer, *Les sectes. Non-conformismes chrétiens et nouvelles religions*, Paris, Cerf / Fides, 1987 : 7.

À propos des nouvelles religions...

<i>Ne dites pas...</i>	<i>Dites plutôt...</i>	<i>Pourquoi?</i>
<p>« Le <i>gourou</i> de la secte ».</p>	<p>« Le fondateur ». « Le dirigeant ». « Le leader ». « Le maître spirituel ». « Le chef spirituel ».</p>	<p>Le terme « gourou » (ou <i>guru</i>) vient du sanskrit, la langue ancienne de l'Inde. Dans son sens traditionnel, il n'a pas la connotation péjorative qu'on lui prête en Occident. Il s'utilise pour toute personne qu'on respecte, ou qui bénéficie d'un statut d'autorité vis-à-vis d'une autre personne : un parent, un maître à penser, un guide spirituel.</p> <p>En Occident, ceux qu'on appelle gourous sont habituellement vus comme des exploiters, des personnes qui utilisent leur statut d'autorité pour manipuler et maintenir une emprise sur les autres. Même si de tels cas existent, ils restent minoritaires. Comme pour le terme « secte », « gourou » est une construction rhétorique occidentale qui sert habituellement à juger et attaquer l'autre.</p>
<p>« Les adeptes des sectes sont tous des victimes qui souffrent de détresse psychologique, ou qui sont en situation de faiblesse psychologique ».</p>	<p>« La grande majorité des individus qui s'engagent dans un groupe ou dans un cheminement religieux ou spirituel, quel qu'il soit, le font en connaissance de cause et de façon responsable ».</p>	<p>Chez les spécialistes de sciences des religions, on prend généralement pour acquis que le cheminement religieux d'un individu est choisi librement de façon responsable. Il n'existe aucune donnée formelle qui indiquerait que les personnes qui s'engagent dans un cheminement religieux ou spirituel souffrent systématiquement d'un quelconque désordre ou de détresse psychologique. Les cas de dérives existent dans ce domaine et sont habituellement bien documentés, mais restent des exceptions. Il faut éviter de généraliser en associant automatiquement les membres de ces groupes à des victimes qui ne sont pas responsables de leurs décisions, ce qui n'est tout simplement pas le cas.</p>

À propos des nouvelles religions...

<i>Ne dites pas...</i>	<i>Dites plutôt...</i>	<i>Pourquoi?</i>
<p>« Les sectes sont des groupes fortement hiérarchisés et autocratiques. Leurs membres s'agglutinent autour d'un gourou ou d'un groupe directeur inamovible ».</p>	<p>« Les nouveaux mouvements religieux se présentent sous des formes et des structures institutionnelles très variables. Les modes de relations entre les adeptes varient également ».</p>	<p>Ces structures vont de l'institution très hiérarchisée au réseau déstructuré. En effet, certains nouveaux groupes religieux se construisent autour d'institutions ecclésiales (c'est-à-dire d'Églises, souvent calquées sur le modèle catholique); d'autres se présentent comme des centres de services (reprenant ainsi un modèle commercial); d'autres, comme des fraternités ou des associations (administrées par un conseil d'administration); d'autres encore se forment à travers des réseaux sociaux sur le Web ou à travers des réseaux de conférences publiques, de séminaires ou de retraites. Dans bien des cas (en particulier dans le cas du modèle en réseau), il n'y a pas de hiérarchie au sein de la communauté, seulement quelques maîtres à penser.</p> <p>Françoise Champion exprime cette diversité des structures religieuses contemporaines par le terme de « nébuleuse mystique-ésotérique ». Tout en convenant que la nouvelle spiritualité contemporaine comprend un ensemble hétérogène composé de groupes bien constitués avec des membres identifiables, la sociologue ne manque pas de noter qu'une grande partie de cette nébuleuse est aussi faite de « réseaux plus ou moins lâches gravitant autour d'associations organisatrices de stages, de conférences, de séminaires (payants), et de revues, de librairies, de maisons d'édition »³. On ajoutera aujourd'hui l'Internet à cette liste de lieux où se rencontrent les nouveaux « quêteurs de sens ».</p>

³ Françoise Champion, « À propos des nouveaux courants mystiques et ésotériques », dans F. Champion et al., *Sortie des religions / retour du religieux*, Lille, L'Astragale, 1992 : 151.

À propos des nouvelles religions...

<i>Ne dites pas...</i>	<i>Dites plutôt...</i>	<i>Pourquoi?</i>
<p>« Les sectes recrutent leurs adeptes en utilisant des techniques de manipulation mentale et de conditionnement, car personne n’y aurait adhéré volontairement ».</p>	<p>« Comme tout groupe social, les nouveaux mouvements religieux utilisent des stratégies pour se distinguer, pour se légitimer et pour persuader ».</p>	<p>Dans un monde pluraliste où les traditions religieuses se doivent de négocier avec les autres membres de la société, ou avec toute autre instance (individus, institutions ou États), les groupes religieux ou spirituels développent des stratégies diverses pour maintenir intact leur tradition (se définir eux-mêmes face aux autres), pour justifier leurs croyances (légitimer leur manière particulière de voir le monde), et pour éventuellement persuader les autres de la valeur de celles-ci (par différentes formes de prosélytisme). Par ces stratégies, les traditions religieuses affirment donc leur identité et luttent pour leur survie comme le fait tout groupe religieux ou laïc.⁴</p> <p>Les techniques de persuasion et de prosélytisme utilisées par un maître ou un groupe ne sont efficaces (du moins à long terme) que sur ceux qui sont ouverts au message ou éventuellement souhaitent se convertir. Autrement dit, pour que le message fasse effet, il doit d’abord y avoir un intérêt marqué de la part de l’adepte. Le message ne peut s’implanter et grandir que dans un terreau déjà réceptif. Des études estiment d’ailleurs que seulement 4% des personnes qui explorent une voie religieuse alternative finissent par se convertir⁵.</p>
<p>« Les sectes endoctrinent la personne au point qu’elle pense ou fasse des choses qu’elle n’aurait fait ni spontanément, ni après réflexion ».</p>		
<p>« Les sectes privent leurs adeptes de leur libre choix »</p>		
<p>« Les membres des sectes ont subi un lavage de cerveau ».</p>		

⁴ André Couture, « La tradition et la rencontre de l’autre », dans Frédéric Lenoir et Ysé Tardan-Masquelier, dir., *Encyclopédie des religions*, tome 2, Paris, Bayard, 2000 : 1381.

⁵ Alain Bouchard, « Les conversions aux nouvelles religions », *Nouveau dialogue*, 130, mai-juin 2000 : 21.

À propos des nouvelles religions...

<i>Ne dites pas...</i>	<i>Dites plutôt...</i>	<i>Pourquoi?</i>
<p>« Les sectes sont de plus en plus présentes dans nos sociétés ».</p>	<p>« Le religieux se diversifie et sort des frontières à l'intérieur desquelles il était traditionnellement confiné ».</p>	<p>La disparition des monopoles des grandes Églises (au Québec, l'Église catholique) a fait en sorte que le « marché religieux » s'est rapidement fragmenté et spécialisé. L'univers des croyances ayant alors éclaté, on assiste aujourd'hui à la recomposition et à la reconfiguration des contenus et des trajectoires de sens qui peuvent prendre des formes diverses. De ce point de vue, on pourrait dire en effet que, dans les dernières décennies, les cheminements religieux et spirituels se sont multipliés.</p> <p>Mais dans les faits, les récentes statistiques montrent qu'il y a encore une majorité de Québécois (75%) qui se disent catholiques.⁶ D'autres enquêtes ont révélé qu'à peu près 5% de la population explorent des voies religieuses différentes des grandes religions. Rappelons également que l'on retrouve moins de 2 % de la population dans les groupes répertoriés au nombre des nouvelles religions.⁷ Ces nouveaux lieux d'expérimentation religieuse deviennent alors des institutions qui ne regroupent en fait qu'un petit nombre d'explorateurs religieux engagés volontairement dans une quête spirituelle qui transforme leur vie.⁸ Ceci étant dit, et même si l'on confirme l'existence d'une diversification et d'une multiplication des possibilités religieuses et spirituelles, il ne faut pas automatiquement y voir des dangers pour la société.</p>

⁶ Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistiques Canada, <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011>.

⁷ Alain Bouchard, « Les conversions aux nouvelles religions : un rituel de passage pour les explorateurs du religieux contemporains », *Nouveau dialogue*, 130, mai-juin 2000 : 20. Voir aussi Reginald W. Bibby, *La religion à la carte*, Montréal, Fides, 1982 : 61.

⁸ Alain Bouchard, « Mouvements religieux », site Web du Centre de ressources et d'observation de l'innovation religieuse. <http://www.croir.ulaval.ca/pdf/mouvements-religieux.pdf>

À propos des nouvelles religions...

<i>Ne dites pas...</i>	<i>Dites plutôt...</i>	<i>Pourquoi?</i>
<p>« Les membres des sectes sont tous des fanatiques qui dédient leur vie entière au groupe »</p>	<p>« Le degré d'implication des adeptes au sein d'un groupe varie fortement d'une personne à l'autre ou d'un groupe à l'autre ».</p>	<p>Il existe différents degrés d'implication des adeptes dans un groupe religieux ou spirituel. On considère habituellement que c'est une minorité qui s'implique fortement dans les activités ou l'administration du groupe. La majorité des adeptes ont une implication plus ou moins grande qui ne monopolisera pas toute leur vie. En périphérie, il ne faut pas oublier les personnes qui ne se considèrent pas membres du groupe, mais qui s'y intéressent, lisent sa littérature, assistent aux conférences, sans directement s'impliquer.</p> <p>Ne jamais oublier également que, dans tous les mouvements religieux et spirituels, le taux de défection est énorme. En moyenne, les adeptes ne demeurent pas dans un même groupe plus de deux ans. La conversion aux nouvelles religions reste un phénomène éphémère⁹.</p>
<p>« Les groupes religieux et les gourous n'existent que pour faire de l'argent qu'ils volent aux adeptes inconscients ».</p>	<p>« Toute organisation, religieuse ou laïque, a besoin d'argent pour fonctionner et s'administrer ».</p>	<p>Il est normal qu'une organisation demande à ses membres de contribuer de leur temps ou de leur argent. Il faut cependant savoir juger des besoins légitimes du groupe et être en mesure de dire à quelles fins est utilisé l'argent ainsi amassé. Demander des informations sur l'utilisation des fonds ne veut pas dire qu'on remette en question les enseignements du maître ou du groupe. Même lorsqu'on est dans un cheminement spirituel, il faut savoir distinguer le spirituel du matériel.</p>

⁹ Alain Bouchard, « Les conversions aux nouvelles religions », *Nouveau dialogue*, 130, mai-juin 2000 : 21.

À propos des nouvelles religions...

<i>Ne dites pas...</i>	<i>Dites plutôt...</i>	<i>Pourquoi?</i>
<p>« Il existe des critères permettant de détecter la dangerosité ou le caractère sectaire d'un groupe religieux ».</p>	<p>« Dans les faits, il n'existe pas de critère objectif qui distinguerait un groupe religieux ou spirituel "dangereux" d'un autre groupe qui serait "inoffensif", outre le rapport que ceux-ci entretiennent avec la loi ».</p>	<p>On peut trouver sur le Web plusieurs listes de critères permettant soi-disant de détecter la dangerosité ou le caractère sectaire d'un groupe religieux. Ces critères sont habituellement élaborés et mis en ligne par des organismes antisectes qui cherchent à dénigrer toute croyance, pratique ou mode de vie qui ne s'accorde pas avec les leurs (habituellement chrétiens), ou encore qui abordent la religion sous toutes ses formes comme une pathologie.</p> <p>Lorsqu'il y a un problème avec un groupe, c'est habituellement parce qu'il y a un problème avec les comportements d'un ou de quelques individus, et non avec le groupe en tant qu'institution ou avec la dynamique du groupe.</p>
<p>« Les sectes s'adonnent à des activités criminelles »</p>	<p>« Les membres d'un groupe religieux sont soumis aux mêmes lois et normes que le reste de la société »</p>	<p>Les lois canadiennes régissent les comportements des individus, et non les comportements d'un groupe ou les croyances d'un individu. Le fait qu'un individu fasse partie d'un groupe ou en soit le fondateur n'est en principe pas considéré par la législation.</p> <p>Par ailleurs, l'article 2 de la <i>Charte canadienne des droits et libertés</i> garantit à tous les citoyens canadiens « les libertés fondamentales suivantes : a) liberté de conscience et de religion; b) liberté de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression, y compris la liberté de la presse et des autres moyens de communication; c) liberté de réunion pacifique; d) liberté d'association. »¹⁰</p>

¹⁰ <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/const/page-15.html>.